

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le seize décembre à 18h30
Le Conseil Municipal de Pont l'Evêque, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle communale en séance publique ordinaire sous la présidence de Yves Deshayes, Maire

Date de la séance
16 décembre 2025

Etaient présents : Christian Asse, Sandrine Boire, Jérémie Roseau, Marinette Lebon, Véronique Gicquel-Auzannet, Sylvestre Gout, Corentin Riou, Laurent Weinreich, Murielle Knoll, Eric Legoux, Myriam Leroy, Jean-Pierre Crozet, Thierry L'huillier, Christian Grelé, Précilla Carré, Béatrice Gautier, Emmanuel Bardeau, Edith Aubert, Pierre Carrel.

En exercice : 29

Présents : 21

Pouvoir : 2

Excusés : Catherine Letellier, Delphine Besson, Anne-Claire Poignard

Votants : 23

Absents : Michel Lepaisant, Jean-Michel Eude, Delphine Bachelot, Emmanuelle Isabelle, Julie Morin,

Pouvoirs :

Delphine Besson a donné pouvoir à Murielle Knoll
Anne-Claire Poignard a donné pouvoir à Précilla Carré

Corentin Riou est désigné secrétaire de séance.

DEL2025_12_16

DECISION MODIFICATIVE N°1 – ASSAINISSEMENT

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 49,

Vu le budget primitif du budget assainissement,

Considérant que l'entreprise qui réalise les travaux de renouvellement de réseaux ouvrira droit à avance,

Considérant que la récupération des avances se réalise par l'utilisation des chapitres d'ordre 041,

Considérant que des études complémentaires pour les travaux sont nécessaires,

Considérant que la délégation de service public arrive à son terme et qu'il convient de la renouveler,

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une décision modificative est nécessaire pour :

- Incrire les crédits budgétaires en opération d'ordre pour récupérer les avances de travaux,
- Incrire les études complémentaires et la DSP en dépenses et ajouter les redevances supplémentaires d'assainissement collectif liées aux raccordements plus nombreux,

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité des membres présents et représentés

- **VALIDE** la décision modificative suivante :

Investissement Recettes	Montant	Investissement Dépenses	Montant
041 – Opérations Patrimoniales	19 210,85 €	041 – Opérations Patrimoniales	19 210,85 €
238– Avances travaux	19 210,85 €	2315 – Immobilisations en cours	19 210,85 €
		20 – Immobilisations incorporelles	27 865,00 €
		2031 – Frais d'études	27 865,00 €
		21 – Immobilisations corporelles	-4 000,00 €
		21532 - Installations techniques – réseaux d'assainissement	- 4 000,00 €
		23 – Immobilisations en cours	-23 865,00 €
		2315 - Installations techniques	-23 865,00 €
Total Investissement Recettes	19 210,85 €	Total Investissement Dépenses	19 210,85 €

Exploitation Recettes	Montant	Exploitation Dépenses	Montant
70 – Produits des services	20 933 €	011 – Charges à caractère général	20 933 €
70611 – Redevance assainissement collectif	20 933 €	6288 – Autres frais divers	20 933 €
Total Exploitation Recettes	20 933 €	Total Exploitation Dépenses	20 933 €

La décision modificative s'équilibre à **20 933 €** en exploitation, et **19 210,85 €** en investissement.

Fait et délibéré en séance, les même jour, mois et an.

Le Secrétaire de séance,

Corentin RIOU

Le Maire

Yves DESHAYES

